

FORMATION CONTINUE

Module 4 - La communication comme levier d'appropriation d'un changement

Contexte

La communication en temps de changements est un levier puissant de succès tant pour la réussite de projets que dans le cadre de la mise en œuvre des transformations majeures, culturelles, organisationnelles ou autres. La communication, pris dans son sens de relation entre les personnes, implique davantage que de l'information. Elle comprend des activités d'écoute active, de sensibilisation, de consultation et de participation active.

Une personne gestionnaire qui maîtrise l'art de la communication comme levier de réussite du changement est en mesure de percevoir et de saisir les occasions et de les organiser de sorte à soutenir la création de sens et à faciliter l'appropriation. Il facilite grandement l'atteinte des bénéfices attendus des changements initiés, quel que soit leur envergure.

Ce module amène les personnes participantes à comprendre comment développer et mettre en œuvre une stratégie de communication (information, sensibilisation, consultation, participation) en considérant le contexte et les parties prenantes afin de soutenir l'adaptation et permettre l'appropriation du changement.

Compétences du référentiel AGIR

Principales compétences du référentiel AGIR touchées par ce module :

- Rallier avec une conscience de soi et de l'autre
- Communiquer efficacement *.
- Gérer les ressources humaines de façon mobilisante

* * Compétences fondamentales du référentiel

Objectifs

À la fin de ce module, le gestionnaire apprenant sera en mesure de :

- Distinguer les types de communication à utiliser afin de soutenir l'appropriation d'un changement
- Développer une stratégie de communication (structure) adaptée au contexte.

QUAND

20 octobre 2026
9 h à 12 h

DURÉE

3 heures

LIEU

**Campus principal de
Sherbrooke B6-1010**

Date limite d'inscription :
13 octobre 2026

Public cible

Personnes gestionnaires de l'UdeS

Cette formation est offerte en collaboration avec la Faculté des lettres et sciences humaines – Département de communication.

Condition d'accès

Activité de réflexion préalable obligatoire :

- Choisissez le projet qui, selon vous, impactera le plus l'organisation et les personnes impliquées (en incluant votre unité)
- Identifiez, à haut niveau, les principales équipes et les services avec lesquels vous devez collaborer pour réussir le changement
- Posez-vous cette question : À l'heure actuelle, comment les personnes touchées par les changements sont-elles informées, sensibilisées, consultées et impliquées activement?

Contenu

- Présentation des bases de la communication en gestion du changement
- Atelier interactif sur les types de communications utilisés dans les projets et les changements actuels
- Cartographie des principaux espaces et moyens de communications existants
- Atelier de développement d'une stratégie de communication adaptée au contexte

Approche pédagogique

Discussions en petits groupes sur des cas vécues et concrets
Débriefing collectif



MÉLANIE LAGACÉ

Mélanie Lagacé accompagne les gestionnaires et les collectifs d'acteurs depuis plus de 20 ans dans les transformations organisationnelles et collectives. Elle facilite et cogère la mise en œuvre de transformations d'envergure en utilisant des approches axées sur la communication et le travail en collaboration. Détentrice d'un doctorat en administration des affaires, sa thèse démontre comment le changement se construit à travers les interactions entre les personnes.

Son ambition est d'offrir aux gestionnaires et aux responsables des changements organisationnels des leviers puissants et complémentaires aux outils, techniques et approches reconnus, tels que le Lean management, l'approche Agile et la gestion de projet.

Elle est actuellement cheffe de la gestion du changement à la Sépaq, responsable de la transformation numérique et chargée de cours à l'Université de Sherbrooke.

Mélanie se distingue par son écoute, sa créativité, son pragmatisme et sa capacité à former à partir des situations réelles, afin de créer de la valeur pour les participants et leur organisation.

Politique d'annulation

Toute annulation d'inscription doit être signalée par courriel au plus tard sept (7) jours avant le début de la formation pour être remboursée en totalité.

Si votre demande d'annulation se fait après le délai de 7 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

L'Université se réserve le droit d'annuler la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint. Dans cette éventualité, les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

Veillez noter que vous pouvez transférer votre inscription à une autre date une fois seulement. Pour ce faire, vous devez nous avvertir par courriel au plus tard sept (7) jours avant le début de la formation de votre présente inscription.

Reçu pour déclaration fiscale

Cette formation vise à donner ou à augmenter la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.